RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE





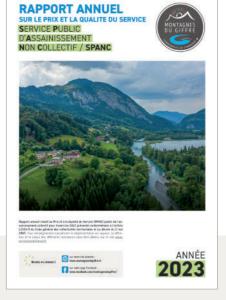












ightarrow Les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) pour l'année 2023 - pour la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés et le Service Public d'Assainisement Non Collectif (SPANC) sont disponibles uniquement en téléchargement (pdf) sur le site de la Communauté de Communes www.montagnesdugiffre.fr ou sur demande : accueil@montagnesdugiffre.fr / 04 50 47 62 00





→ Les rapports d'activité 2023 du SM3A et SYDEVAL,

deux syndicats auquels la Communauté de Communes adhère - notamment pour la compétence GEMAPI et pour le traitement des ordures ménagères, sont disponibles en téléchargement (pdf) sur :

- https://riviere-arve.org/
- https://www.sydeval.fr/

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la remise d'un rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de Communes. Chaque maire est alors tenu d'en faire une communication au sein de son conseil municipal. L'édition de deux rapports spécifiques - sur le service public de prévention et d'élimination des déchets et assimilés et sur l'assainissement non collectif / SPANC - est aussi prévue par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et s'intègre donc au rapport général.

Chacun pourra retrouver dans ce rapport d'activité le compte rendu de l'exercice des différentes compétences de la Communauté de Communes. Tous les projets et réalisations sont présentés et illustrés. Les conseillers communautaires sont disponibles pour compléter les informations fournies avec l'appui du Président et des services intercommunaux.

Directeur de publication : Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes Rédacteur en chef : Joël Vaudey, vice-président de la Communauté de Communes

Rédaction : Services de la Communauté de Communes

Conception : Service communication de la Communauté de Communes

Crédits-photos : Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, Olivier Lestien, Thomas Garcia

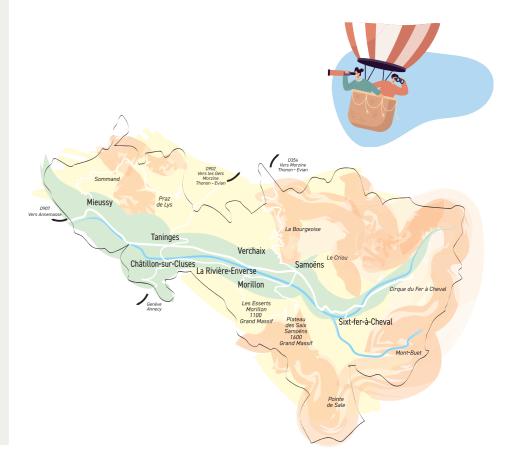
Septembre 2024

Les Montagnes du Giffre, un territoire niché entre la vallée de l'Arve et le Chablais.

Un espace géographique cohérent et préservé -

entre lacs et montagnes - avec le torrent du Giffre comme fil d'Ariane.

Huit communes engagées à travailler collectivement pour accompagner la mise en œuvre de projets qui répondent aux enjeux locaux dans une démarche de développement durable et solidaire.













Membres du bureau communautaire



Stéphane BOUVET Président Maire de Sixt-Fer-à-Cheval



Gilles PEGUET 1^{er} vice-président Maire de Taninges



Joël VAUDEY 2^{ème} vice-président Maire de Verchaix



Régis FORESTIER 3^{ème} vice-président Maire de Mieussy





Yves BRUNOT 4ème vice-président Conseiller municipal à Samoëns



Sylvie ANDRES 5^{ème} vice-présidente Maire de La Rivière-



Martin GIRAT 6ème vice-président Conseiller municipal à Morillon



Cyril CATHELINEAU 7^{ème} vice-président Maire de Châtillon sur Cluses



Simon BEERENS-BETTEX Maire de Morillon



Jean-Charles MOGENET Maire de Samoëns





Eric GRANGER Nadine ORSAT Châtillon sur Cluses Châtillon sur Cluses



CORTENBOSCH La Rivière-Enverse



Christine **BUCHARLES**



Sophie CURDY

Mieussy

Jean-François **GAUDIN**



Alain BARBIER

René AMOUDRUZ Taninges



Δlain CONSTANTIN

Elise MOGEON

Mieussy



Jean-Jacques

GRANDCOLLOT

Marise FAREZ André Taninges POLLET-VILLARD



Sarah JIRO

Samoëns

Monique

LAPERROUSAZ

Rachel ROBLES Taninges



Sixt-Fer-à-Cheval

Gisèle TRIPO7 Taninges



Sylvie JOUAULT Verchaix

La Communauté communautaires. Dans les Montagnes du Giffre, les élus ont fait le choix représentées au sein du conseil communautaire.

Composé du président, des vice-présidents et des maires, le bureau communautaire prépare et fait exécuter les décisions du conseil communautaire. C'est un organe exécutif qui gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour des réunions du conseil communautaire.

......

Composé des 28 conseillers communautaires, le conseil communautaire est l'organe délibérant qui a la même fonction qu'un conseil municipal. Il règle par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de la Communauté de Communes.

Compétences, commissions, services et circuit de décision

Compétences obligatoires











DES DÉCHETS



DES GENS DU VOYAGE

Compétences facultatives



SOCIAL







ACTION SOCIALE







MAISONS DE SERVICES VOIRIE AU PUBLIC



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Compétences supplémentaires







ABATTOIR DU PAYS DU MONT-BLANC



RELAIS DE DYNAMISATION ÉCONOMIQUE



FILIERE BOIS



HÔPITAL INTERCOMMUNAL ANNEMASSE-BONNEVILLE



Les commissions thématiques de la Communauté de Communes

Les commissions thématiques sont des instances de consultation. Elles examinent les dossiers, formulent des suggestions, donnent des avis, préparent des rapports mais elles ne peuvent en aucun cas décider à la place du conseil communautaire. Le président est membre de droit de chaque commission, ainsi que les vice-présidents en fonction des délégations qui leur ont été attribuées.

COMMISSION 1

FINANCES Gilles PEGUET

CULTURE Simon BEERENS-BETTEX

COMMISSION 5 **PROMOTION DU TOURISME**

Martin GIRAT

COMMISSION 2

> **GESTION DES DÉCHETS** Régis FORESTIER

COMMISSION 6 ENVIRONNEMENT Cyril CATHELINEAU

> **FORET, GEMAPI** Jean-Charles MOGENET

COMMISSION 3

COMMISSION 7

RESSOURCES

HUMAINES.

COMMUNICATION.

EAU / ASSAINISSEMENT

sur notre page Facebook

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Yves BRUNOT

VIE SOCIALE Sylvie ANDRES

COMMISSION 4

COMMISSION 8 ••••• MOBILITE

Cyril CATHELINEAU







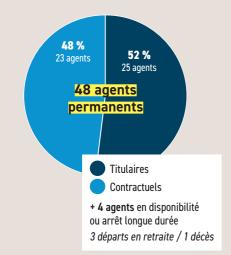


Les services de la Communauté de Communes

Répartition Hommes / Femmes

46 % **54** % Hommes : Femmes

Pour mettre en œuvre ses compétences, la Communauté de Communes s'appuie sur une trentaine d'agents à l'année, appuyée par des saisonniers - gestion des déchets, entretien des sentiers et accueils de loisirs - lors des pics d'activité liés notamment à l'activité touristique.



64 % 25 agents 39 agents 10 % saisonniers

> courts (de 5 jours à 4 semaines) lors des vacances scolaires

Gestion des déchets Lors des pics d'activité

Principales arrivées en 2023 :

- 1 cartographe géomaticien (contractuel)
- 1 chargé de mision « projet Grand Site / projet de territoire » (contractuel)
- 1 instructeur chargé des contrôles de conformité et de la police de l'urbanisme (titulaire)
- 1 agent chargée du suivi des recettes et des subventions (contractuel)
- 1 directeur-adjoint pour l'ALSH « La Marmotte » (contractuel)
- 1 animatrice pour l'ALSH « La Marmotte » (contractuel)

→ Organigramme des services disponible sur :

www.montagnesdugiffre.fr, rubrique « Organisation des services »

En septembre 2023, à l'occasion des « 10 ans » de la création de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, **les** élus - actuels et précédents - et les agents de la collectivité se sont retrouvés à Mieussy pour





Accueils de loisirs : contrats

- Entretien des sentiers De mai à octobre

NOMBRES D'ACTES

	2020	2021	2022	2023
Décisions	25	55	144	165
Arrêtés	65	86	122	107
Délibérations	93	95	117	98
TOTAL DES ACTES	183	236	383	370

NOMBRE DE MANDATS (DÉPENSES)

	2020	2021	2022	2023
Budget Principal	1 061	1 233	1 484	1 372
Ordures Ménagères	1 048	1 353	1 843	2 616
SPANC	41	19	16	30
Navettes saisonnières			58	27
GEMAPI	4	6	6	6
Zone d'Activités de Chessin				
Zone d'Activités de l'Epure				
AFP Plateau de Loëx			2	6
TOTAL	2 154	2 611	3 409	4 057

NOMBRE DE TITRES (RECETTES)

	2020	2021	2022	2023
Budget Principal	642	740	864	994
Ordures Ménagères	10 821	9 205	13 592	10 179
SPANC	127	375	185	192
Navettes saisonnières			15	34
GEMAPI	1	3	6	4
Zone d'Activités de Chessin				
Zone d'Activités de l'Epure	2	4	8	2
AFP Plateau de Loëx			1	1
TOTAL	11 593	10 327	14 671	11 406

La baisse importante du nombre de titres émis **对** s'explique par la mise à jour du fichier des professionnels « redevables »





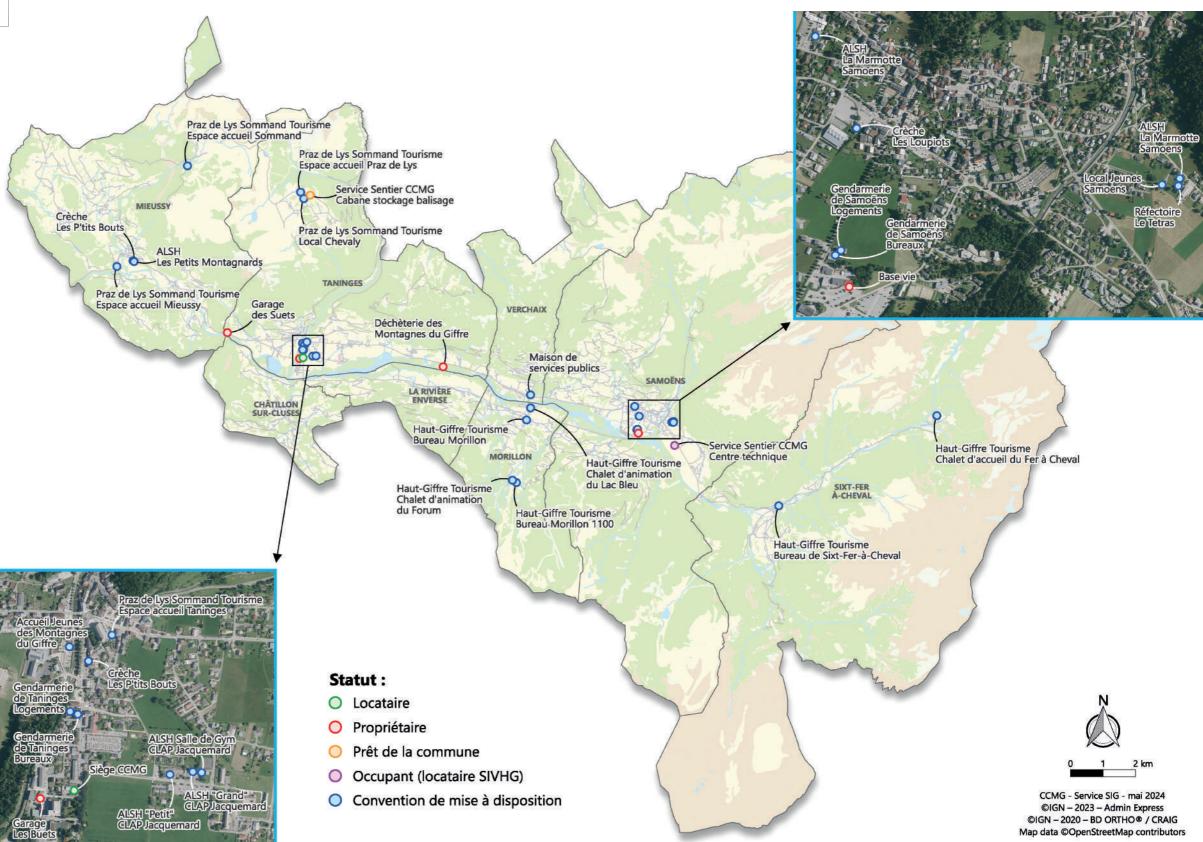








Parc immobilier de la Communauté de Communes











· 5.

Budget 2023 : une santé financière saine, des taux d'imposition stable

Financièrement, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre se porte bien. En 2023, malgré la baisse des dotations de l'Etat et les réformes fiscales, on note une hausse des recettes réelles de fonctionnement de 5%, alors que les dépenses réelles augmentent seulement de 1,4%. Cela permet à la collectivité d'avoir une épargne nette d'1,2 million d'euros, témoignant de sa capacité à assumer son équilibre naturel, emprunts déduits. Avec une capacité de désendettement de moins d'un an (0,5), la situation est favorable pour accélérer les investissements.

D'autant que la situation ne devrait pas sensiblement changer dans les années à venir, même si la Communauté de Communes prévoit une légère hausse des charges de personnel, car des recrutements sont en cours, et une augmentation des charges à caractère général, dans le sillage de la hausse du coût des matières premières et de l'électricité.

Malgré tout, le manque de lisibilité sur les décisions de l'Etat en matière de contributions financières impose une certaine prudence, avec des marges de manœuvres qui se réduisent d'année en année. En effet, la dépendance du territoire vis-à-vis des contributions de l'État s'est lentement accrue à la suite des réformes fiscales, cela au détriment des recettes qui dépendent du territoire et des décisions fiscales de la collectivité. Néanmoins, cela reste modéré en raison du nombre important de résidences secondaires encore soumises à la taxe d'habitation et au faible nombre d'établissements industriels.

Pour autant, depuis 2017, les taux d'imposition restent stables et la collectivité peut s'en réjouir. Avec un total de 5,8 millions d'euros, le produit des impôts et taxes reste la première ressource de la Communauté de Communes pour financer son budget principal (60%).



Les tableaux ci-après comprennent les dépenses / recettes de fonctionnement et d'investissement de tous les budgets de la Communauté de Communes, c'est à dire le budget principal et les 6 budgets annexes : ordures ménagères, GEMAPI, assainissement non-collectif, navettes saisonnières, zones d'activités de l'Epure et de Chessin.

BUDGET PRINCIPAL

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	8 064 413 €	8 900 009 €	+ 835 596 €	+ 737 600 €	+ 1 573 196 €
Investissement	1 016 466 €	1 589 559 €	+ 573 093 €	+ 3 303 984 €	+ 3 877 077 €
Reste à réaliser	399 902 €	0 €	+ 5 050 371 €		
Solde des restes à réaliser	- 399	902€	Re	ésultat après financeme des restes à réaliser	nt

BUDGET ANNEXE « ORDURES MÉNAGÈRES »

\sim \sim					
	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	3 661 016 €	3 286 972 €	- 374 045 €	+ 908 243 €	+ 534 198 €
Investissement	703 277 €	737 460 €	+ 34 183 €	+ 1 370 569 €	+ 1 404 752 €
Reste à réaliser	77 429 €	0€	+ 1 861 521 €		
Solde des restes à réaliser	- 77 429 €		Résultat après financement des restes à réaliser		nt

BUDGET ANNEXE « GEMAPI »

\wedge					
	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Budget total	392 857 €	781 239 €	+ 388 382 €	+ 37 433 €	+ 425 815 €
Reste à réaliser	0	0		+ 425 815 €	
Solde des restes à réaliser	0		Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF / SPANC »

0	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	59 047 €	26 100 €	- 32 947 €	+ 3 677 €	- 29 270 €
Investissement	12 426 €	6 356 €	- 6 070 €	+ 44 476 €	+ 38 406 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	+ 9 135 €		
Solde des restes à réaliser	0	€	R	ésultat après financeme des restes à réaliser	nt

BUDGET ANNEXE « NAVETTES SAISONNIÈRES »

	DODOLI ANNEXE "NAVETTES SAISONNIERES "						
0 0	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE		
Fonctionnement	1 332 997 €	1 225 968 €	- 107 029 €	+ 72 857 €	- 34 172 €		
Investissement	0 €	1 623 €	+ 1 623 €	- 11 025 €	- 9 402 €		
Reste à réaliser	0 €	0 €	- 43 575 €				
Solde des restes à réaliser	0	€	Résultat après financement des restes à réaliser		nt		

RUDGET ANNEXE « 70NE D'ACTIVITÉS DE L'EPURE »

000 000 000 000 000 000 000 000	BODGET ANNEXE " ZONE D'ACTIVITES DE L'EFORE "				
	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	506 935 €	505 137 €	- 1 798 €	+ 3 087 €	+ 1 290 €
Investissement	458 137 €	506 935 €	+ 48 798 €	- 506 935 €	- 458 137 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	- 456 847 €		
Solde des restes à réaliser	0 €		Résultat après financement des restes à réaliser		nt

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITÉS DE CHESSIN »

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉSULTAT DE CLÔTURE
Fonctionnement	0 €	0€	0€	+ 29 343 €	+ 29 343 €
Investissement	0€	0€	0€	0€	0€
Reste à réaliser	0 €	0 €	+ 29 343 €		
Solde des restes à réaliser	0	€	Résultat après financement des restes à réaliser		nt



 C_{2}





BUDGET PRINCIPAL 2023 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2021	2022	2023
Taxe d'Habitation / TH	1 429 704 €	791 787 €	823 692 €	922 032 €
Taxe Foncière / TF	678 427 €	671 215 €	699 322 €	756 980 €
Taxe foncière non bâtie	47 907 €	47 305 €	48 786 €	52 151 €
Cotisation Foncière des Entreprises/ CFE	2 381 931 €	2 154 345 €	2 152 759 €	2 256 490 €
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises / CVAE	685 515 €	573 498 €	516 895€	0€
TAxe sur les Surfaces COMmerciales / TASCOM	137 964 €	137 476 €	139 333 €	158 506 €
Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux / IFER	122 609€	122 780 €	129 217 €	134 398 €
TVAG ¹	0€	659 589 €	722 780 €	1 333 024 €
Autres impôts et taxes ²	20 293 €	39 411 €	12 311 €	123 569 €
Dotations, subventions, participations	1 281 540 €	1 556 780 €	2 266 564 €	2 197 836 €
Vente de produits et prestations (recettes accueils de loisirs, urbanisme)	118 100 €	138 494 €	201 126€	413 991 €
Attributions de compensation	292 554 €	263 753 €	272 347 €	272 860 €
Autres recettes (loyers)	355 494 €	347 337 €	469 251 €	267 601 €
	Taxe Foncière / TF Taxe foncière non bâtie Cotisation Foncière des Entreprises / CFE Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises / CVAE TAXE sur les Surfaces COMmerciales / TASCOM Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux / IFER TVAG 1 Autres impôts et taxes 2 Dotations, subventions, participations Vente de produits et prestations (recettes accueils de loisirs, urbanisme) Attributions de compensation	Taxe d'Habitation / TH 1 429 704 € Taxe Foncière / TF 678 427 € Taxe foncière non bâtie 47 907 € Cotisation Foncière des Entreprises / CFE 2 381 931 € Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises / CVAE TAXE sur les Surfaces COMmerciales / TASCOM Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux / IFER TVAG 1 0 € Autres impôts et taxes 2 20 293 € Dotations, subventions, participations 1 281 540 € Vente de produits et prestations (recettes accueils de loisirs, urbanisme) Attributions de compensation 292 554 €	Taxe d'Habitation / TH	Taxe d'Habitation / TH 1 429 704 € 791 787 € 823 692 € Taxe Foncière / TF 678 427 € 671 215 € 699 322 € Taxe foncière non bâtie 47 907 € 47 305 € 48 786 € Cotisation Foncière des Entreprises / CFE 2 381 931 € 2 154 345 € 2 152 759 € Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises / CVAE 685 515 € 573 498 € 516 895€ TAxe sur les Surfaces COMmerciales / TASCOM 137 964 € 137 476 € 139 333 € Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux / IFER 122 609 € 122 780 € 129 217 € TVAG ¹ 0 € 659 589 € 722 780 € Autres impôts et taxes ² 20 293 € 39 411 € 12 311 € Dotations, subventions, participations 1 281 540 € 1 556 780 € 2 266 564 € Vente de produits et prestations (recettes accueils de loisirs, urbanisme) 118 100 € 138 494 € 201 126 € Attributions de compensation 292 554 € 263 753 € 272 347 €

^{1 :} Compensation des reformes fiscales : TH, TF et CVAE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : + 2% EN 2023

Fiscalité locale, impôts et taxes : + 8%

- Revalorisation record des bases de foncières (7,1%): + 263 000 € de recettes des impôts directs locaux (TH, TF et CFE),
- · Hausse des versements de l'Etat en compensation des réformes de TH, TF et de la suppression de la CVAE : 316 000 €.

Ventes de produits et prestations : + 51%

- Hausse des recettes des accueils de loisirs : + 20 000 €,
- Hausse de la refacturation des actes d'urbanisme aux communes : + 8 000 €,
- Refacturation des mises à disposition de personnel aux autres groupements (SIVHG, SIMG) et aux budgets annexes (SPANC, OM et navettes saisonnières) : + 163 000 €.

TAUX D'IMPOSITION 2023

	TAXE D'HABITATION (RÉSIDENCES SECONDAIRES)	TAXE FONCIÈRE	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES
Bases	22 268 485 €	31 813 000 €	390 359 €	7 666 385 €
Taux 2023	3,51%	2,38%	13,36%	30,46%
PRODUIT PERÇU EN 2023	3 998 225 €			

BUDGET PRINCIPAL 2023 RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'excédent d'investissement reporté représente 3 303 000 €, soit 85% des recettes d'investissement.

Les autres recettes concernent :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 045 000 €,
- Fonds de compensation pour la TVA : 33 000 €,
- Subvention perçue pour la réalisation de l'étude sur la définition d'une stratégie culturelle : 35 000 €
- DETR pour les travaux des Offices de Tourisme,
- Refacturation à la commune de Taninges des frais engagés pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage





La STRATE DE COMPARAISON correspond aux groupements de communes à fiscalité propre de moins de 15 000 habitants.

FOCUS « RATIOS FINANCIERS »

		2020	2021	2022	2023	STRATE DE COMPARAISON (MOYENNE 2022)
0	Population légale	12 444	12 145	12 142	12 126	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	520€	565€	610€	628€	409€
2	Produits des impositions directes / population	443€	375€	373€	364€	217€
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	607€	617 €	695 €	732 €	479 €
4	Dépenses d'équipements brut / population	50 €	24 €	37 €	75 €	125 €
5	Encours de la dette / population	67 €	62€	62€	62€	242 €
6	DGF / population	65 €	64 €	62€	60€	45 €
7	Dépenses réelles de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	13 %	14 %	16 %	20 %	40 %
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	87 %	93 %	89 %	87 %	91 %
9	Dépenses d'équipements brut / recettes réelles de fonctionnement	8 %	4 %	4 %	9 %	26 %
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	11 %	10 %	8 %	6 %	50 %







^{2 :} Autres produits de fiscalité directe locale

BUDGET PRINCIPAL 2023 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT: + 5% EN 2023

CHAPITRE 012 / Charges de personnel: + 23%

- Poste de chargé de mision « Transport / Mobilité » sur 12 mois (5 mois en 2022),
- Recrutement d'un agent pour l'Opération « Grand Site » / Projet de territoire à compter de juin 2023,
- Recrutement d'un carthographe (SIG) à compter de septembre 2023,
- Recrutement d'un agent au service « urbanisme » à compter de septembre 2023,
- Recrutement renfort pour la REOM à compter d'août 2023,
- Recrutement d'une animatrice en septembre 2023 et d'un directeur adjoint de l'ALSH en octobre 2023,
- Hausse des charges et cotisations.
- → Sur le total des dépenses inscrites à ce chapitre, 108 000 € d'aides ont été perçues de différents partenaires pour les postes correspondants (CAF, État et organismes associés, ADEME, Région...), certaines reconductibles en 2024.

CHAPITRE 042 / Dotation aux amortissements: + 39%

- Amortissement des bornes tactiles (installation et logiciel),
- AMO ou maîtres d'œuvre pour les projets de construction ou de rénovation (BEJAT, maison funéraire, gendarmeries),
- Rachat de véhicules en leasing.

CHAPITRE 65 / Autres charges de gestion courante : + 7%

· Versement de 125 000 € au budget annexe « Navettes saisonnières » en participation au transport et à l'ingénierie.

BUDGET PRINCIPAL 2023 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES DE D'INVESTISSEMENT : + 115% EN 2023, SOIT + 466 000 €

→ Progression imputable à de nouvelles actions engagées

et une déclinaison opérationnelle des attentes politiques dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement

CHAPITRE 20 / Immobilisations incorporelles: + 43%

- Maîtrise d'oeuvre pour le projet de « base vie » à Samoëns pour les navettes hivernales,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux des Offices de Tourisme,
- Logiciel pour le site de destination « Montagnes du Giffre »,
- Accompagnement pour la définition d'une stratégie culturelle,
- Etude de faisabilité pour les liaisons cyclables,
- Maîtrise d'oeuvre / Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la pérennisation/réimplantation de l'infrastructure « Au Fil du Giffre ».

CHAPITRE 21 / Immobilisations corporelles: + 52%

- Interventions sur les bâtiments gérés par la Communauté de Communes : crèches, accueils de loisirs, Offices de Tourisme, gendarmeries...
- Travaux sur les sentiers.

CHAPITRE 23 / Immobilisations en cours : + 100%

Début des projets de construction :

- · Maison funéraire (étude dimensionnement et faisabilité, Assistance à maîtrise d'ouvrage...),
- Bâtiment « Enfance-jeunesse / aînés » à Taninges : études préalables et élaboration du programme, Assistance à maîtrise d'ouvrage, phase 1 du concours pour la maîtrise d'oeuvre...

BUDGET PRINCIPAL 2023 RÉSULTAT NET DE CLÔTURE

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CFU 2023
Fonctionnement	1 022 807,91 €	1 257 077,69 €	1 783 137,84 €	1 573 196,46 €
Investissement	2 748 785,06 €	2 929 506,20 €	3 303 983,75 €	3 877 076,62 €
Solde des restes à réaliser	- 108 315,76 €	- 294 320,23 €	- 361 702,70 €	- 468 335,64 €
EXCÉDENT GLOBAL	3 771 592,97 €	3 892 263,66 €	4 725 418,89 €	4 981 937,44€





PAR FONCTIONS

SERVICES « SUPPORT »

Finances, marchés publics. comptabilité, communication, informatique...

- → 439 507 € fonctionnement
- → 198 596 € investissement



CHARGES DE PERSONNEL

→ 1 559 961 € fonctionnement



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Grands projets (BEJAT, maison funéraire...) et travaux dans les bâtiments actuels (gendarmeries, crèches, Offices de Tourisme...)

- → 225 243 € fonctionnement
- → **352 877 €** investissement



Attributions de compensation, FPIC, amortissements...

- **→ 2 487 877 €** fonctionnement
- → 26 107 € investissement





Petite enfance, enfance-jeunesse, soutien aux associations et aux sportifs, écoles de musique...

- → 731 741 € fonctionnement
- → 73 713 € investissement





Hors navettes saisonnières

- → 775 630 € fonctionnement
- → 100 468 € investissement





ESPACES NATURELS

Sentiers, natura 2000, agriculture...

- → 197 882 € fonctionnement
- → 62 688 € investissement





TOURISME. ÉVÈNEMENTIEL CULTURE

Soutien aux Offices de Tourisme, aux évènements culturels et sportifs...

- **→ 1 646 572 €** fonctionnement
- → 202 017 € investissement









Petite enfance, accueils de loisirs et Accueil Jeunes

En matière de Petite Enfance, la Communauté de Communes a soutenu en 2023 - à hauteur de 325 000 euros - trois structures multi-accueil :

- les P'tits Bouts à Taninges,
- les Loupiots à Samoëns,
- · les P'tits Bouts à Mieussy.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), trois structures assurent un service dans les Montagnes du Giffre :

- · les Ptits Montagnards à Mieussy,
- · le CLAP Jacquemard à Taninges,
- la Marmotte à Samoëns.

A l'instar des crèches, ces trois structures sont ouvertes aux enfants des huit communes du territoire. La Communauté de Communes a soutenu en 2023 les deux structures associatives - Ptits Montagnards et CLAP - à hauteur de 176 000 euros.

La Communauté de Communes gère en régie l'ALSH La Marmotte (3-10 ans) et l'Accueil jeunes (11-17 ans). Le bugdet consacré à ces deux accueils de loisirs était de 188 000 euros en 2023.



Relais Petite Enfance: partenariat avec le Département

Depuis février 2023, des ateliers du Relais Petite Enfance (RPE) des Montagnes du Giffre sont proposés au Pôle Médico-Social du Haut-Giffre à Taninges, en complément de ceux déjà proposés dans les crèches de Mieussy et Samoëns.

Cette initiative, unique en Haute-Savoie, est le fruit d'un partenariat entre la Communauté de Communes et le Département, via le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Les missions du RPE s'inscrivent en complément de celles de la PMI, notamment pour l'agrément, la formation initiale ou le suivi des assistantes maternelles.



une vingtaine d'assistantes maternelles du territoire fréquentent régulièrement les ateliers du RPE à Mieussy, Samoëns ou Taninges ce qui représente environ 50 jeunes enfants



16 jeunes formés avec succès!

Fin 2023, 16 jeunes ont suivi la 2ème formation « baby-sitting » organisée par la Communauté de Communes avec l'appui des professionnels des structures d'accueil collectif du territoire. Tous intègrent le réseau « baby-sitter » des Montagnes du Giffre : ils peuvent ainsi être contactés plus facilement par les familles.

CHANTIERS

Deux nouveaux « chantiers jeunes », encadrés par les animateurs de l'Accueil Jeunes, ont eu lieu en 2023 - en partenariat avec les municipalités locales :

- · à Taninges en février,
- puis à Sixt-Fer-à-Cheval en août.







- 1 Centre-bourg de Taninges
- 2 Ecole municipale
- 3 Chartreuse de Mélan

4 Emplacement du futur bâtiment « enfance-jeunesse / ainés »





Poursuite du projet de bâtiment enfance-jeunesse / ainés

En 2023, plusieurs étapes ont été franchies dans le cadre du projet de construction d'un bâtiment « enfance-jeunesse / ainés » à Taninges, notamment la délégation de maitrise d'ouvrage, par la commune à la Communauté de Commune, les études préalables et l'élaboration du programme en vue de lancer un concours de maîtrise d'œuvre début 2024.

Rappelons que le projet est mutualisé avec la commune de Taninges en raison des compétences partagées ; le bâtiment regroupera la crèche des P'tits Bouts, la cantine scolaire, le Relais Petite Enfance, le CLAP Jacquemard, ainsi qu'un accueil sur le temps du déjeuner pour les ainés. Le nouvel équipement sera situé derrière l'école élémentaire (rue des Ecoliers), sur un terrain appartenant à la commune.

Les travaux devraient débuter au second semestre 2025, pour une ouverture prévue lors de la rentrée scolaire 2027-2028. Le coût global de l'opération est estimé à 6 millions d'euros (hors coûts de maîtrise d'œuvre et hors taxe), avec une prise en charge partagée entre la commune jacquemarde et la Communauté de Communes, en fonction des surfaces utilisées. Des aides financières seront prochainement sollicitées auprès des services de l'Etat via la DETR, du Département de la Haute-Savoie, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de la Caisse d'Allocations Familiales.











Soutien

à l'enseignement musical

Le territoire des Montagnes du Giffre compte 6 associations musicales, dont 4 certifiantes. Depuis sa création, la Communauté de Communes soutient le fonctionnement de ces structures afin de garantir la facilité d'accès à l'enseignement musical pour les enfants du territoire. En 2023, la collectivité a soutenu les structures d'enseignement musical à hauteur de 79 000 euros.







Soutien aux jeunes sportifs de haut niveau

Sur la saison 2022/2023, c'est une enveloppe de 42 000 euros que la Communauté de Communes est fière d'apporter à ses 21 champions. Tous ont été mis à l'honneur lors d'un moment convivial en octobre 2023, en présence des familles et des élus locaux.

A travers cette reconnaissance, ce sont l'engagement et la performance sportive qui sont récompensés, mais également l'accompagnement quotidien des clubs et des familles, l'appui des collectivités locales et des partenaires privés. Cette initiative poursuit un double objectif: celui de soutenir le sport de haut niveau qui coûte cher aux familles et celui de promouvoir la pratique du sport pour tous.

→ La Communauté de Communes soutient également financièrement la section ski du collège de Taninges, à hauteur de 13 800 euros en 2023.



Soutien aux évènements d'intérêt communautaire

La collectivité soutient les événements locaux dans un objectif de promotion du territoire, de création de lien social et de diversification des publics.

Elle apporte un soutien financier aux associations dans l'organisation d'événements d'intérêt communautaire, qu'ils soient à caractère culturel ou sportif. En 2023, la Communauté de Communes a apporté son soutien financier aux événements suivants :

- · Ultra trail du Haut-Giffre : 5 000 euros,
- KM vertical du Criou: 1 500 euros.
- Rando VTT de la Ramaz : 2 000 euros,
- Festival Lyrique Samoëns Montagnes du Giffre : 13 000 euros,
- 1600 Mountain Festival: 5 000 euros,
- Concert « Requiem de Mozart » : 3 400 euros,
- Marche rose solidaire: financement des supports de communication.

La collectivité soutient aussi plusieurs structures locales, en lien avec ses domaines de compétence :

- Radio Giffre: 15 000 euros
- France Services (Mission Locale Jeunes
 - et Faucigny Mont Blanc Développement) : 34 700 euros
- EHPAD de Taninges : 70 000 euros
- Association « Etoiles des Neige » : 3 000 euros
- Les Restos du Coeur : 3 000 euros
- Arve réfugiés : 1 500 euros
- Banque alimentaire : 1 500 euros
- · Conciliateurs de justice : 500 euros





Lancement d'une démarche de « projet culturel intercommunal »



Les élus de la Communauté de Communes, conscients des **enjeux liés à la culture et au patrimoine en matière de lien social, de qualité de vie ou de vitalité économique locale** - d'autant plus à l'heure où l'on cherche à « diversifier l'activité touristique » - ont souhaité mettre en œuvre une politique culturelle à l'échelle du territoire.

Lancée officiellement en mars 2023, par le biais d'un atelier de concertation réunissant l'ensemble des acteurs culturels de la vallée puis d'une enquête grand-public, la démarche d'élaboration du projet culturel s'est poursuivie d'abord avec l'aide technique de l'Agence Alpine des Territoires, puis avec un nouvel agent recruté en février 2024 dans le cadre d'un Volontariat Territorial en Administration.

Une fois validée et mise en application, **cette politique vise à rendre plus lisible l'offre culturelle proposée sur le territoire**, soutenir les dynamiques impulsées localement, renforcer l'identité culturelle du territoire et à affirmer son positionnement à une échelle plus large, départementale voire régionale.

Poursuite du projet de maison funéraire intercommunale

En 2023, plusieurs étapes ont été franchies dans le cadre du projet de construction d'une maison funéraire intercommunale à Verchaix, notamment la délégation de maitrise d'ouvrage, par la commune à la Communauté de Communes, les études préalables et l'élaboration du programme, document permettant la consultation sur la maîtrise d'œuvre et le suivi des études de conception.

Rappelons que le projet est coordonnée avec la commune de Verchaix qui construit dans le même temps un nouveau cimetière. Ces deux équipements, placés côte à côte le long de la D154 dans le Bois de Charrière, bénéficieront ainsi d'aménagements communs : parkings, voiries, réseaux et espaces verts.











Gestion et entretien des sentiers

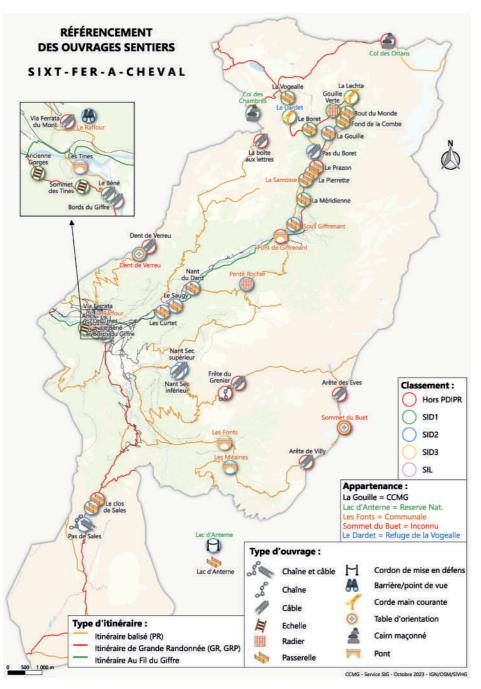
La Communauté de Communes - via son service sentiers - assure l'entretien, le balisage et les travaux sur les 700 km d'itinéraires du territoire. Chaque année, c'est au début du mois de mai que les agents du service « sentiers » débutent leur saison, cette dernière s'étirant jusqu'à l'automne. Pendant cette période, une dizaine de saisonniers vient renforcer l'équipe permanente.

Les sentiers de montagne sont régulièrement dégradés par les intempéries, la fréquentation ou les troupeaux et doivent faire l'objet d'un entretien annuel qui commence à chaque printemps : épierrage, purge des renvois d'eau, reprise des murets de soutènement et mise en place de la signalétique et des passerelles démontables.

Principaux travaux réalisés en 2023 :

- · En coordination avec la réserve naturelle de Sixt/Passy, **travaux** de protection de la zone humide du lac d'Anterne. Pour éviter la formation de nouveaux chemins et « forcer » les visiteurs à emprunter le sentier officiel : pose d'une main courante le long du cheminement, mise en place d'un balisage directionnel et de plaquettes d'information...
- Réfection des équipements du Pas de Sales à Sixt-Fer-à-Cheval remise en état du câble de main courante et des ancrages.
- Travaux de sécurisation du sentier des anciennes Gorges des Tines (GR5), au niveau du Béné à Sixt-Fer-à-Cheval.
- Actualisation du balisage du sentier « Au Fil du Giffre ». de Morillon au Cirque du Fer-à-Cheval : réfection du balisage ancien et prise en compte dans le balisage des parkings du Grand-Site.
- Création de deux nouveaux itinéraires pour les VTT électriques (niveau facile) à Mieussy et Verchaix.
- En lien avec le service « SIG » : localisation des ouvrages situés sur les sentiers : passerelles, câbles, croix, tables d'orientation.. Ci-contre, exemple pour la commune de Sixt-Fer-à-Cheval.







d'information à la déchèterie

Le 23 février dernier à la déchèterie des Montagnes du Giffre située à Taninges, le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) - en collaboration avec la Communauté de Communes et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - a réuni des représentants des services techniques et des déchèteries des collectivités des vallées de l'Arve et du Giffre afin de leur présenter différentes solutions de traitement leur permettant d'investir en faveur de l'environnement grâce au dispositif d'aides Arve Pure.



Nombre de **dossiers** de diagnostics de demande d'aides validés

397 163 € Montant

des travaux engagés via le dispositif Arve Pure 179 852 €

Montant des aides percues via le dispositif Arve Pure



38

Nombre

effectués

Bénéficiez gratuitement d'un diagnostic de vulnérabilité face aux risques d'inondations!

10

Suite à l'étude globale de vulnérabilité aux risques d'inondations réalisé par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) en 2021 et 2022, le territoire des Montagnes du Giffre est devenu éligible aux aides de l'Etat - via le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) - pour la réalisation de diagnostics précis pour chaque bâtiment vulnérable : maisons individuelles, copropriétés, entreprises...

Concrètement, et uniquement sur demande du propriétaire, un cabinet d'études spécialisé évalue gratuitement la vulnérabilité du bien à l'inondation, puis indique les mesures à mettre en place (équipements, travaux) pour le réduire et le gérer au mieux. Un accompagnement est également proposé pour constituer une éventuelle demande de subvention pour réaliser les travaux d'adaptation préconisés dans le diagnostic.



267 nombre de **bâtiments** considérés comme prioritaires face aux risques d'inondations dans les Montagnes du Giffre







GEMAP

La GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire pour les Communautés de Communes depuis le 1er janvier 2017. Le but de la GEMAPI est, à l'échelle de notre territoire, la préservation de l'eau et des milieux aquatiques de l'ensemble du bassin versant de l'Arve, y compris le Giffre, tout en se protégeant contre les crues.

Pour financer la prévention des inondations, la protection des milieux aquatiques et la préservation de la qualité de l'eau, les Communautés de Communes ou d'Agglomération du territoire de l'Arve et ses Affluents ont mis en place la taxe GEMAPI. Elle est répartie sur les contributions directes locales soit : les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la taxe d'habitation et la cotisation foncière des entreprises.

Sur le territoire des Montagnes du Giffre, la taxe GEMAPI est prélevée et reversée au SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents), à qui la collectivité a délégué la gestion de la compétence.

→ Informations sur www.riviere-arve.org



Inauguration des travaux de confortement des digues du Clévieux et du Giffre en octobre 2023 à Samoëns



Un SIG qui poursuit sa structuration pour répondre aux besoins des services

Autrefois limité et peu fonctionnel, le Système d'Information Géographique (SIG) de la collectivité s'est structuré en 2023, avec l'arrivée d'un cartographe-géomaticien au sein des services.

Un important travail d'organisation des données cartographiques a été engagé, en lien avec les besoins des services, notamment pour les sentiers, les transports ou la collecte des déchets.

Des temps d'échanges avec les élus et les agents de la Communauté de Communes ont aussi permis à chacun de mieux comprendre le rôle du SIG: un outil qui permet de gagner en vision territoriale, un appui à la prise de décision, que ce soit pour mieux gérer l'espace urbain, ou pour optimiser le fonctionnement des services.

Principaux projets menés entre septembre et décembre 2023

- 1. Voie verte « Au fil du Giffre » : localisation de l'existant et des projets en cours,
- 2. Cartographie du service « Les Navettes du Giffre »,
- 3. Cartographie des « Zones d'accélération des énergies renouvelables / ZAEnR »,
- Localisation (avec propriétaires) des ouvrages situés sur les sentiers du territoire : passerelles, câbles, croix, tables d'orientation...,
- Administration de la base de données stockées chez la Régie de Gestion des Données (RGD) « Savoie Mont Blanc ».





Signature d'une convention avec *Initiative*Faucigny Mont-Blanc

Depuis 2023, la Communauté de Communes soutient « Initiative Faucigny Mont-Blanc », une association locale qui aide les créateurs et repreneurs d'entreprises dans le montage et le financement de leur projet.

Tout futur créateur ou repreneur d'une entreprise située dans les Montagnes du Giffre peut ainsi solliciter un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle pouvant aller jusqu'à 23 000 euros. Un accompagnement individuel est aussi proposé par des bénévoles du monde de l'entreprenariat.

Par ce soutien financier (à hauteur de 0,20 € par habitant + 250 € par dossier soutenu), la Communauté de Communes confirme ainsi sa volonté de favoriser l'initiative de la création d'entreprises, d'activités et d'emplois sur son territoire.



PROJETS SOUTENUS EN 2023								
NOM DU PROJET	TYPE DE PROJET	COMMUNE	AIDE ACCORDÉE					
« Les gaufres de Yoyo »	Création	Taninges	4 000 €					
Studio de coaching	Création	Samoëns	4 000 €					
Restaurant « Le Sixt'ies »	Création	Sixt-Fer-à-Cheval	7 000 €					
Coffee-shop « Instant by Mathilde »	Création	Samoëns	5 000 €					
Gîte « Le Sauvageon »	Reprise	Morillon	21 000 €					
Boucherie « Le Pied de poule »	Reprise	Samoëns	10 000 €					
Magasin « Sport 2000 »	Reprise	Morillon	14 000 €					
Bar « Covey's Pub »	Reprise	Samoëns	7 000 €					
Magasin « Sport 2000 » Bar « Covey's Pub »		1 101 111011						



L'urbanisme en quelques chiffres...

Pour rappel, la Communauté de Communes assure l'instruction de la totalité des actes pour le compte des communes suivantes : Châtillon-sur-Cluses, Mieussy, La Rivière Enverse, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix. Et d'une partie des actes pour la commune de Morillon.

Le nombre d'actes est sensiblement le même en 2023 qu'en 2022, mais avec une forte augmentation des déclarations préalables (450 actes contre 398 en 2022) et toujours une baisse des certificats d'urbanisme d'information (859 actes). Le nombre de permis de construire reste globalement stable (170 actes contre 185). Il en est de même des certificats d'urbanisme opérationnels (54 actes contre 51 en 2022) et pour les contrôles de conformité (25 contrôles effectués).

L'année 2023 a notamment été marquée par le renforcement du contrôle de conformité avec l'arrivée d'un agent à temps complet à l'automne (voir ci-contre).

Un nouveau service pour le contrôle de conformité des constructions et travaux en cours Les élus de la Communauté de Communes ont décidé de renforcer le service « urbanisme » de la collectivité pour accompagner davantage les municipalités qui souhaitent vérifier la légalité de ce qui est réalisé lors de travaux par rapport à l'autorisation d'urbanisme obtenue.

Un nouvel agent a ainsi été recruté en septembre 2023. Assermenté et commissionné, donc compétent pour constater les éventuelles infractions au code de l'urbanisme, il effectue des contrôles et des procédures toute l'année, que ce soit pour les travaux achevés ou les constructions en cours.















Signature officielle de la convention Petite Ville de Demain

Fin mai 2023 à Taninges, les partenaires de la démarche « Petites Villes de Demain » se sont retrouvés pour procéder à la signature officielle de la convention-cadre valant Opération de revitalisation du territoire (ORT).

La commune de Taninges fait partie du programme « Petites Villes de Demain », qui vise à soutenir sur 6 ans (2020-2026) les communes de moins de 20 000 habitants qui ont un rôle de centralité sur leur territoire, en l'occurrence ici la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, et à leur donner les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation et de modernisation des centres-bourg.

Certaines compétences étants d'intérêts communautaires, des actions « Petites Villes de Demain » sont travaillées en transversalité, dont l'élaboration d'un Plan Local de l'Habitat (PLH), la construction d'un bâtiment enfance-jeunesse / ainés et le développement global de la mobilité douce.







L'Opération Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval devient un objectif « communautaire »

Portée par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et le département de la Haute-Sa-voie depuis 2013, en vue de préserver, gérer et mettre en valeur un ensemble de sites emblématiques protégés au titre des sites classés, la démarche Opération Grand Site (OGS) de Sixt-Fer-à-Cheval est désormais pilotée par la Communauté de Communes.

Cette décision, votée à l'unanimité en conseil communautaire – et faisant suite à la dissolution du syndicat mixte de gestion en avril 2023 – repose sur trois constats :

- la nécessité de mieux gérer les flux de visiteurs en tenant compte de la fragilité des milieux naturels et d'intégrer les conditions de vie des habitants à un développement local durable.
- la pertinence d'aborder ce projet à l'échelle de la vallée: d'une part, pour associer largement les habitants, les acteurs locaux institutionnels, touristiques et professionnels; d'autre part, pour traiter en cohérence des problématiques communes: mobilité, fréquentation des sites naturels...
- l'opportunité pour le territoire des Montagnes du Giffre d'être porteur d'un label sélectif, exigeant et bénéficiant d'une forte renommée Sixt-Fer-à-Cheval serait alors le seul site classé « Grand Site de France » de tout l'arc alpin français!

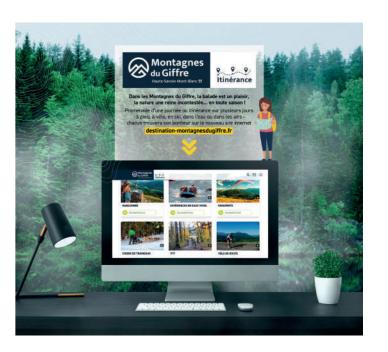


Mise en ligne du site *Destination Montagnes du Giffre*

Dans le cadre des actions mutualisées entre la Communauté de Communes et les Offices de tourisme, la collectivité a initié la création d'un site d'itinérance, projet débuté en 2022.

L'objectif de ce nouvel outil digital est de créer un point central d'information sur le sujet de l'itinérance à l'échelle de la destination, « car lorsque l'on randonne, il n'y a pas de frontière territoriale ». En outre la compétence « sentiers » étant portée par la collectivité, il est assez naturel que l'outil soit porté à l'échelle du territoire. Le projet a notamment mobilisé les compétences des équipes des offices de tourisme, qui sont au cœur des attentes de la clientèle en séjour.

Utilisation simplissime, interface épurée, support séduisant... une simple visite sur ce nouveau support a de quoi mettre en appétit! > Rendez-vous sur destination-montagnesdugiffre.fr







Mise à jour / réédition du guide de destination

Pour guider au mieux les touristes, mais aussi répondre aux interrogations des locaux, la Communauté de Communes - en adéquation avec la stratégie globale d'attractivité et pour continuer à fédérer les acteurs du tourisme autour de la destination - a mis à jour sa brochure d'appel en 2023.

Elaboré par le service « promotion du tourisme » de la Communauté de Communes, la réalisation de ce guide touristique a aussi mobilisé les compétences des équipes des offices de tourisme, qui sont au cœur des attentes de la clientèle en séjour. Véritable outil de promotion et de séduction, d'une quarantaine de pages et traduit en anglais, ce support vise à améliorer l'accueil des visiteurs avec une meilleure visibilité de ce que peut offrir le territoire des Montagnes du Giffre.



Valoriser l'offre touristique de la vallée

La Communauté de Communes, via son service "Promotion du Tourisme", poursuit <u>l'édition de</u> supports visant à valoriser l'offre touristique globale, notamment pour que chaque point d'accueil du territoire, indépendamment de la structure touristique à laquelle il est rattaché, puisse avoir le même niveau d'information, le but étant de participer au parcours client.

- Guide touristique des Montagnes du Giffre,
- Cartes de découverte, version été ou hiver,
- Carto-guide (recense les 650 kilomètres de sentiers balisés du territoire et propose une sélection de 55 balades),
- **Topo-guide** (offre une sélection de 32 itinéraires de balades familiales),
- Dépliant des itinéraires « VTT électriques »,
- Dépliant de la voie-douce « Au fil du Giffre »,
- Guide « Rando' Bus ».
- · Agenda estival des animations locales.



Salons et Eductour

En 2023, afin de promouvoir une destination commune, la Communauté de Communes et les trois Offices de Tourisme du territoire ont participé à deux rendez-vous avec un stand unique :

- · le Salon du Randonneur à Lyon en mars,
- le Salon International du Tourisme et des Voyages (SITV) à Colmar en novembre.

Par ailleurs en juin, à quelques jours du lancement de la saison estivale, la Communauté de Communes a organisé un nouvel éductour de la destination « Montagnes du Giffre » à Taninges, Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval.









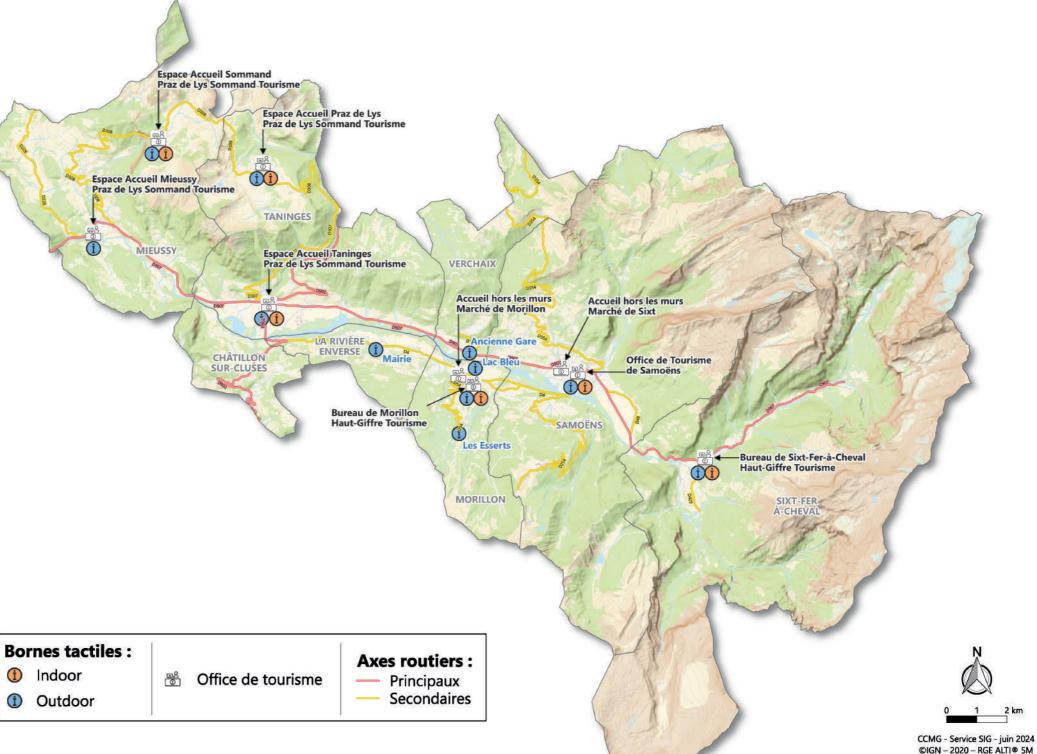


La réalité virtuelle au service de la promotion du territoire!

Porté par la Communauté de Communes, cofinancé via le dispositif LEADER Arve / Giffre et le Département, le projet d'installation de 17 bornes tactiles permet de partager des informations touristiques actualisées et de valoriser la destination. Dans les offices de tourisme, ces équipements numériques innovants sont un complément au travail des conseillères en séjour ; à l'extérieur, ils permettent une parfaite autonomie du visiteur.

Quelques minutes suffisent pour prendre l'outil en main : un clic par-ci, un zoom par-là et le territoire des Montagnes du Giffre se dévoile sous les yeux des visiteurs... avec ses activités, ses patrimoines culturels et naturels, ses hébergements, marchés ou restaurants. Sans oublier de précieuses informations pratiques, de la météo du jour aux accès à du wifi public.







L'accueil de *Praz de Lys Sommand Tourisme*à Taninges fait peau neuve!

Financés par la Communauté de Communes à hauteur de 102 000 euros au titre de la compétence « Promotion du Tourisme » – avec un soutien financier de l'Etat de 10 000 euros – les travaux de réhabilitation et l'installation d'un nouveau mobilier ont permis d'améliorer et moderniser la qualité d'accueil des visiteurs, ainsi que les conditions de travail du personnel.

Ce projet permet aussi de conforter la marque « Qualité Tourisme » obtenue depuis 2014 en proposant notamment des aménagements adaptés : espace de repos, accès pour les personnes à mobilité réduite...









©IGN - 2023 - BD TOPO®

Map data ©OpenStreetMap contributors



Visite de l'alpage

à Samoëns

Bostan à Samoëns.

de la Tête de Bostan

En août 2023, la Communauté

Elus et techniciens sont allés à la rencontre de Fabrice Richard.

l'exploitant depuis 2018, sa femme

Fer-à-Cheval, et leur fils Mathieu, berger durant les estives. L'occasion

d'échanger sur les problématiques

du quotidien (contraintes d'accès,

loisirs...) et de découvrir le nouvel

abri de berger, équipement financé

(23 000 euros) et via le Plan Pastoral

(35 000 euros), dispositif animé par la Communauté de Communes.

ressource en eau, activités de

par la commune de Samoëns

Territorial (PPT) du Haut-Giffre

Karine, également exploitante sur les

alpages du Frénalay et Trécot à Sixt-

de Communes, avec l'appui de la

Société d'Economie Alpestre de la

Haute-Savoie (SEA 74), a organisé

une visite sur l'alpage de la Tête de







Cycle de conférences : Quelle économie touristique dans les Montagnes du Giffre à l'heure du changement climatique?

A l'automne 2023, la Communauté de Communes a organisé un cycle de conférences visant à initier une première réflexion sur le futur de l'économie touristique, pilier essentiel du territoire.

Les deux conférences consacrées aux impacts du changement climatique et à l'économie touristique des Montagnes du Giffre, ainsi que l'atelier participatif visant à identifier des leviers d'actions par type de clientèle, ont généré de nombreux échanges entre les participants.

Elles ont permis de partager certains constats et de révéler l'intérêt des participants à envisager une redéfinition des proiets de développement touristique conventionnels, en intégrant une exploitation plus consciente et modérée de la consommation des ressources locales. Certaines problématiques liées à l'accès des résidents permanents au logement et aux services, à la conversion des résidences secondaires, à la mobilité, au développement économique, incluant la préservation des ressources locales, des paysages et des patrimoines, « nécessitent ainsi d'aborder le devenir du territoire à une échelle qui dépasse largement le prisme de l'économie touristique ».

Ce travail collectif est désormais engagé par la Communauté de Communes à travers l'élaboration du « projet de territoire » - visant à assimiler l'ensemble des sujets dans leur complexité, intégrant l'interdépendance des enjeux, dans le but de définir une politique commune à l'échelle des Montagnes du Giffre.





Tous mobilisés pour l'aménagement de la voie verte Au Fil du Giffre!

Suite à la relance du projet d'aménagement de la voie verte « Au fil du Giffre », un premier Comité de Pilotage (Copil) s'est déroulé en juin 2023 au siège de la Communauté de Communes. Autour de Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes, étaient réunis les maires de la vallée, de nombreux partenaires institutionnels (services de l'Etat, de la Région, du Département, du SM3A, du SIVHG...), ainsi que des habitants volontaires.

Parmi les chantiers jugés prioritaires :

- · Aménager la liaison entre Taninges et Mieussy, et établir une connexion avec la véloroute Léman Mont-Blanc à Marignier.
- Améliorer l'itinéraire entre le pont du Perret et le centre-bourg à Sixt-Fer-à-Cheval.
- Sécuriser certains franchissements comme le pont des Thézières à Taninges.
- Améliorer la signalétique globale du

En septembre 2023, une visite « de terrain » a été effectuée par les membres du Copil à Sixt-Fer-à-Cheval et Mieussy pour mieux comprendre le projet, identifier et prioriser les futurs aménagements à réaliser.











Lancement du dispositif Rezo Mobicoop!

En septembre 2023, la Communauté de Communes a lancé officiellement le dispositif Rezo Mobicoop (ex Rezo pouce), une solution de mobilité durable et solidaire.

Près de 50 arrêts « sur le pouce » (matérialisés par un panneau vert avec un pouce) ont été installés dans les Montagnes du Giffre – en étroite collaboration avec chaque commune. Grâce à ce réseau d'arrêts, et à l'application Rezo Mobicoop, les usagers peuvent partager leurs trajets réguliers ou ponctuels - ou chercher un conducteur s'ils sont à pied.

NB: Début 2024, le territoire des Montagnes du Giffre a rejoint le dispositif « Je Covoit' », initié par Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB), mettant fin au dispositif Rezo Mobicoop sur le territoire.



Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre

En 2019, le PPT a été renouvelé jusqu'en 2024, entre la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de poursuivre le soutien à l'activité pastorale du territoire.

En 2023, un COPIL a été organisé en juin pour valider les dossiers suivants

- 1 projet sur l'amélioration de la ressource en eau sur l'alpage d'Uble à Taninges, porté par la SICA Arve Giffre
- 1 projet de reconquête sur l'alpage de la Mortenaz à Arâches-la-Frasse, porté par la SICA Arve Giffre et Risse,
- 1 projet pour la cohabitation des usages à l'alpage de Roy à Taninges, porté par la SICA Arve Giffre et Risse.

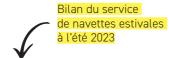
Les membres du COPIL concluent à un bilan positif des 2 PPT portés par la Communauté de Communes depuis 2013, et souhaitent renouveler ce dispositif sur la période 2025-2030. L'année 2024 sera donc consacrée au renouvellement : bilan et diagnostic, recensement des besoins, programmation du PPT pour 2025-2030, puis maquette financière associée. En 2024, quelques projets pourront être encore soumis via l'avenant et les credits restants sur le PPT actuel qui se finalise en septembre 2024.











22 000 Nombre

de voyageurs
dans les navettes estivales

+45%
Fréquentation supplémentaire

par rapport à l'été 2022

3 000 Nombre de téléchargements du guide « Rando' Bus »



Rando'Bus, un concept original et inédit!

Consciente que le service de transport estival offre des possibilités supplémentaires, et inédites, de découvrir les Montagnes du Giffre, la Communauté de Communes a créé des randonnées « clé en main », à réaliser en complément du service de navettes.

Appelé « Rando' Bus », ce concept original et unique en Haute-Savoie permet de proposer des itinéraires plus longs sans pour autant augmenter la difficulté globale. Une façon originale d'associer la navette et la marche - ou l'inverse - pour réaliser de jolies boucles dans la vallée.



Début décembre 2023 à Samoëns, la nouvelle « base vie » destinée aux conducteurs de bus a été officiellement inaugurée.

Situé à proximité du parking du Grand Massif Express (GME), ce bâtiment technique a été mis en service mi-décembre à l'occasion de la mise en route du service hivernal de transport. Financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cet équipement vise à offrir aux conducteurs de bus un espace de vie confortable et fonctionnel, pour attendre leur prise de fonction, pour l'exploitation et la régulation des lignes.





Nouveaux véhicules, nouvel habillage et nouveau nom!

L'hiver dernier, les nouveaux véhicules qui circulaient sur les routes des Montagnes du Giffre (hors Praz de Lys / Sommand) arboraient un nouvel habillage, avec une face été et une face hiver, ainsi qu'un nouveau nom « les Navettes du Giffre »

C'est l'agence *Graphitéine* qui a réalisé ce nouvel habillage, avec l'appui des élus de la commissions « mobilité » et des partenaires financiers du dispositif de navettes hivernales : la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Massif Domaines Skiables.





Outils numériques : site internet / page Facebook de la collectivité

Site internet

Fréquentation, du 1er janvier au 31 décembre 2023

- 52 000 sessions (44 000 en 2022, 39 000 en 2021)
- 32 000 visiteurs (30 000 en 2022, 25 000 en 2021)
- 91 000 pages vues (89 000 en 2022, 88 000 en 2021)
- Durée moyenne d'une session = 1'32 min.

Classement des pages les + visitées

- 1/ Déchèterie
- 2/ Accueils de loisirs (Marmotte + Accueil jeunes)
- 3/ Offres d'emploi
- 4/ Navettes estivales
- 5/ Transport scolaire
- 6/ Vélo
- 7/ Redevance des ordures ménagères

Page Facebook

- + 150 posts publiés
- 1^{er} janvier = 2 038 abonnés
- 31 décembre
- = 2 436 abonnés

Soit une progression de + 20% du nombre d'abonnés









Publication d'un magazine de la Communauté de Communes (avril 2023), d'un magazine « spécial budget & actions 2023 » (mai 2023) et du rapport d'activité 2022 (septembre 2023).

→ Ces trois supports sont disponibles en téléchargement (pdf) sur le site de la Communauté de Communes www.montagnesdugiffre.fr

Une trentaine de communiqués en 2023

En fonction de l'actualité, des projets et/ou des évènements mis en place, des communiqués sont envoyés régulièrement à une liste de destinataires - notamment composée des conseillers communautaires, des mairies, des agents de la Communauté de Communes, des partenaires locaux, de la presse locale...

→ Tous les communiqués sont disponibles en téléchargement (pdf) sur le site de la Communauté de Communes www.montagnesdugiffre.fr













Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

508 avenue des Thézières 74440 Taninges

04 50 47 62 00

accueil@montagnesdugiffre.fr





sur notre site internet :

www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :

www.facebook.com/montagnesdugiffre/